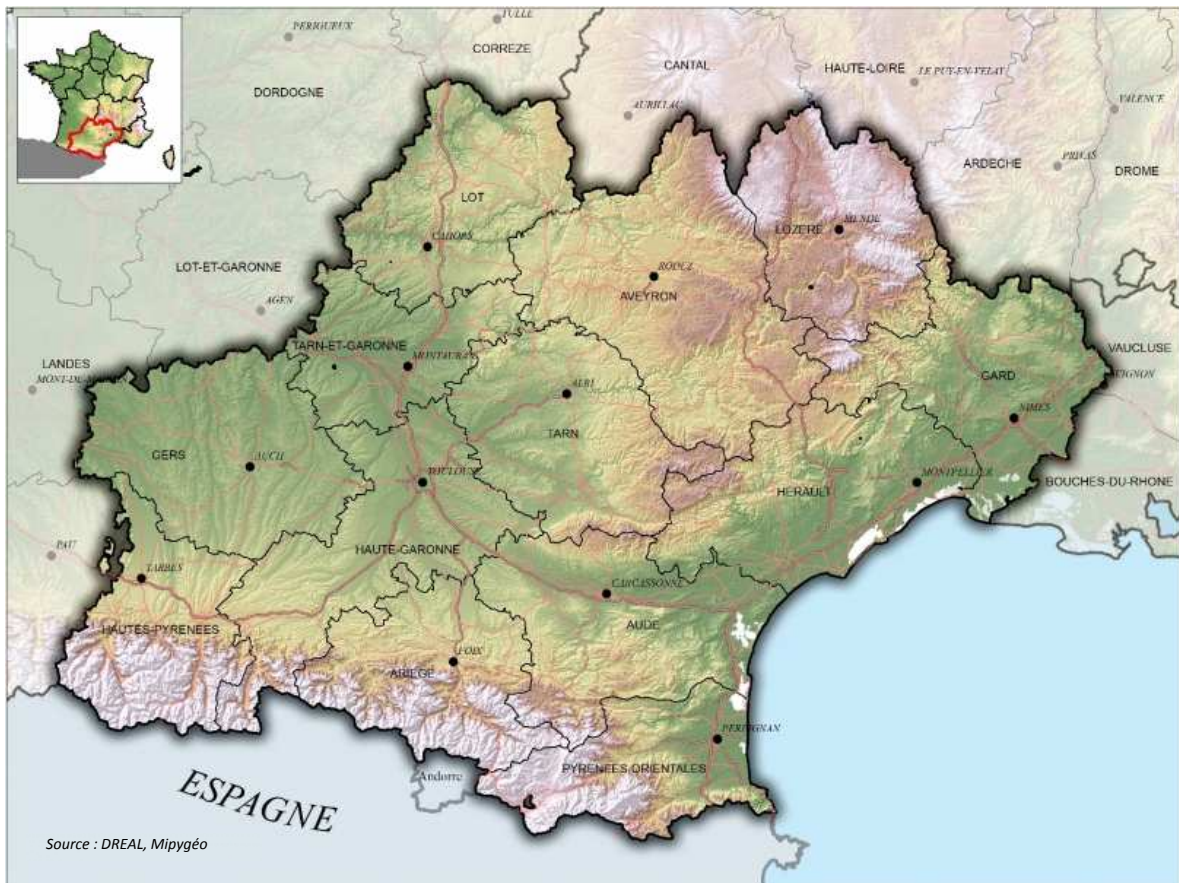




NOTE DE CONJONCTURE

Occitanie

3ème trimestre 2017



Note de conjoncture de la DIRECCTE Occitanie : 3^{ème} trimestre 2017

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

Au troisième trimestre 2017, l'Occitanie crée de l'emploi, mais moins qu'en moyenne nationale. Néanmoins, sur un an, elle reste l'une des régions les plus dynamiques dans ce domaine. Presque tous les secteurs d'activités voient leur nombre d'emplois augmenter. L'emploi dans le secteur de l'information et de la communication augmente de manière plus sensible, à l'inverse de celui des activités immobilières, qui en perd.

En Occitanie, l'emploi intérimaire recule au 3^{ème} trimestre 2017. Les intérimaires de la construction et de l'industrie sont moins nombreux qu'au trimestre précédent. En revanche, ceux travaillant dans les services, et en particulier dans le commerce et le transport, sont plus nombreux.

La création d'entreprises est plus dynamique que l'année dernière, soutenue par le secteur des transports. Néanmoins, l'augmentation de la création d'entreprises est moins forte dans la région qu'au niveau national, notamment en raison d'un repli des créations dans l'industrie, la construction et le commerce. Après plusieurs trimestres de baisse liée en partie au changement de régime, les créations de microentreprises repartent à la hausse, en particulier dans le transport. Parallèlement, les défaillances d'entreprises continuent de reculer dans la région.

Les demandes d'activité partielle sont moins nombreuses ce trimestre, en raison notamment d'un recul net des demandes liées à la grippe aviaire, mais également d'un repli des demandes dans le secteur de la construction. Même si les données ne sont pas encore stabilisées, il semblerait que les heures consommées ce trimestre soient également en repli par rapport au 3^{ème} trimestre 2016.

Le taux de chômage repart à la hausse, après plusieurs trimestres de baisse consécutive. Il augmente plus vite qu'au niveau national. Sur un an, la part de la population active sans emploi diminue tout de même.

Le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi continue de croître à fin 2017. La hausse de la demande d'emploi touche l'ensemble des demandeurs d'emploi, qu'ils aient eu une activité ou non. Elle touche un peu moins les jeunes et les hommes. Le nombre de DELD continue sa progression.

D'après la Banque de France, au quatrième trimestre 2017, l'emploi devrait progresser dans les services, grâce notamment à un secteur des transports toujours dynamique. Le secteur de l'industrie devrait connaître des difficultés pour maintenir son emploi, même si le recours à l'intérim devrait y être plus important. La construction devrait connaître un nouveau rebond.

POLITIQUES D'EMPLOI :

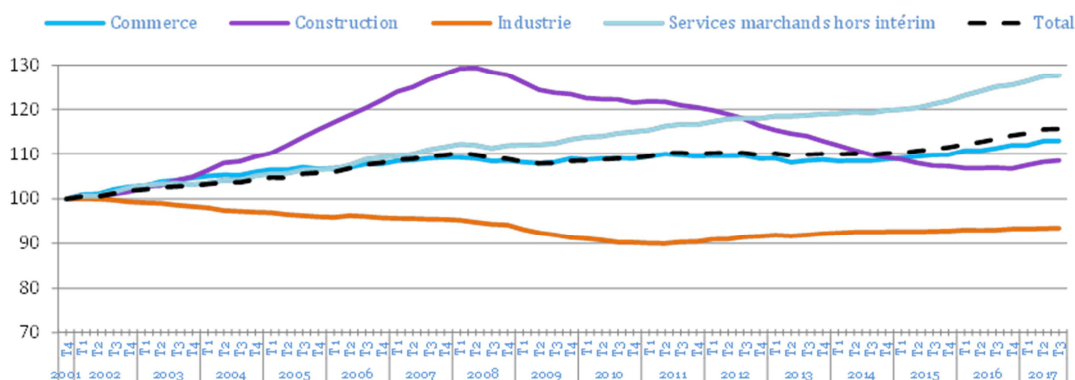
Dans un contexte budgétaire plus contraint et en cohérence avec les consignes nationales, les prescriptions de contrats aidés continuent de baisser au 3^{ème} trimestre. Elles diminuent à la fois dans les secteurs marchand et non marchand. Les prescriptions sont orientées en priorité vers les renouvellements de contrats. Les prescriptions d'EAv sont quant à elles arrêtées. Par voie de conséquence, le nombre de personnes en contrat aidé à la fin du trimestre diminue de manière assez sensible, et ce malgré une légère hausse des bénéficiaires de l'IAE.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

L'emploi salarié marchand

Parmi les 10 régions métropolitaines pour lesquelles l'emploi augmente ce trimestre, l'Occitanie se place en dernière position, ex-aequo avec la région Normandie (+0,1%). L'emploi salarié régional augmente moins qu'au niveau national (+0,3%). Grâce au dynamisme des trimestres derniers, la région conserve sa 5^{ème} place en termes d'emplois juste devant Grand Est, avec 1,21 million d'emplois salariés. Sur un an, la tendance à la hausse reste conséquente : +2,0%, soit 0,4 point au-dessus de l'évolution nationale.

Évolution de l'emploi salarié régional par secteur



Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi

L'emploi progresse légèrement dans tous les grands secteurs d'activité. Le secteur de la construction poursuit son embellie (+0,3% ce trimestre et 345 emplois gagnés) L'industrie, avec 160 emplois supplémentaires, progresse de 0,1%, grâce à la fabrication de matériel de transport qui gagne 440 postes de travail ce trimestre. Le commerce et les services marchands augmentent également de 0,1%. Le secteur « information et communication » progresse sensiblement de 1,4% avec 700 postes supplémentaires. A l'inverse, l'emploi dans les activités immobilières diminue de 1,5%.

Au 3^{ème} trimestre 2017, en Occitanie, l'emploi salarié marchand progresse de 0,1% sur un trimestre (+1 050 emplois) et de 2% sur un an (+23 700 emplois).

Avertissement :

L'introduction de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Intérim

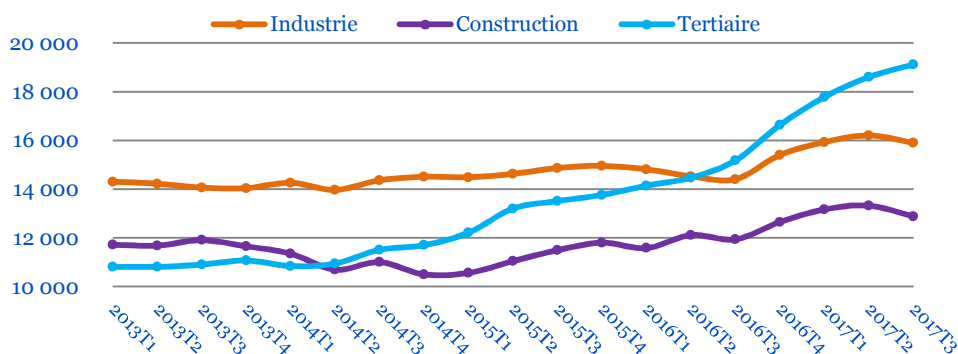
L'emploi intérimaire diminue légèrement (-0,4%) dans la région au troisième trimestre 2017. En moyenne, 48 100 personnes travaillent en intérim ce trimestre dans la région. Après 3 trimestres consécutifs de hausse, les secteurs de la construction et de l'industrie perdent de nouveau des intérimaires (respectivement -3,3% et -1,9%). Sous l'impulsion des secteurs du commerce et des transports, le secteur des services gagne des emplois intérimaires ce trimestre (+2,8%).

Sources sur l'emploi intérimaire

Dans les estimations d'emploi de l'Insee, l'intérim est calculé à partir des effectifs présents les cinq derniers jours ouvrés de chaque mois tandis que la DARES utilise l'ensemble des missions effectuées. Ainsi, des différences peuvent apparaître entre l'effectif intérimaire des estimations d'emploi et celui de la DARES.

Malgré une hausse dans les services, l'emploi intérimaire diminue légèrement dans la région au 3^{ème} trimestre 2017

Évolution de l'emploi intérimaire en Occitanie au troisième trimestre 2017



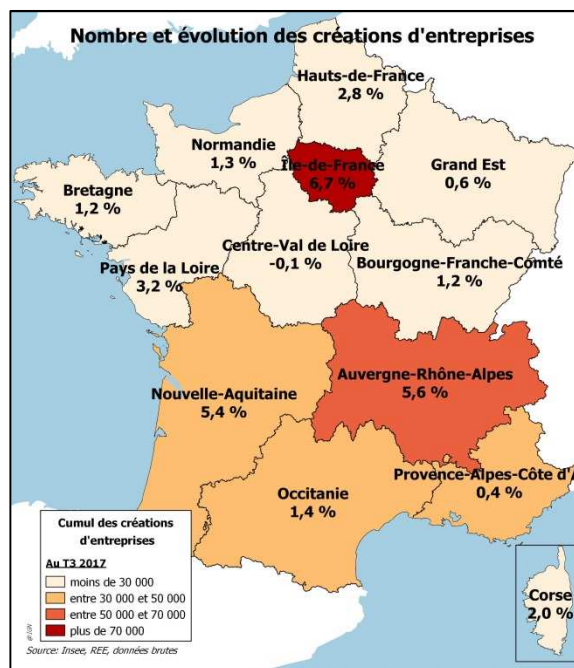
Source : Dares

Création d'entreprises

Avec 12 730 entreprises créées ce trimestre, l'Occitanie est plus dynamique en termes de créations d'entreprises qu'au 3^{ème} trimestre 2016. Dans l'industrie, après un rebondi au trimestre dernier, la création d'entreprises stagne ce trimestre. Dans les transports, le nombre de créations d'entreprises double ce trimestre, entraînant une forte augmentation (+12,4%) dans le secteur « commerce, transport, hébergement restauration ». Dans la construction, la baisse continue, mais moins marquée (-3,4%). Une entreprise sur deux est créée dans le secteur des services.

Avec 5 540 créations au 3^{ème} trimestre 2017, le nombre de microentreprises créées est en hausse sensible dans la région (+15% par rapport au T3 2016). Les créations de microentreprises diminuent de 26% dans la construction et de 3% dans l'industrie. Elles progressent de 48% dans le commerce, transports et hébergement-restauration grâce aux créations dans le transport.

En cumul par rapport au début de l'année, les créations sont plus nombreuses par rapport à la même période d'il y a un an (+1,4%), mais en deçà de la hausse constatée au niveau national (+3,8%).



Source : Insee, REE, données brutes

Au 3^{ème} trimestre 2017, **12 730 entreprises** ont été créées en Occitanie, un nombre en progression par rapport au 3^{ème} trimestre 2016 (+8,4%). Ce trimestre, la région se place en 4^{ème} position en termes de dynamisme de création d'entreprises.

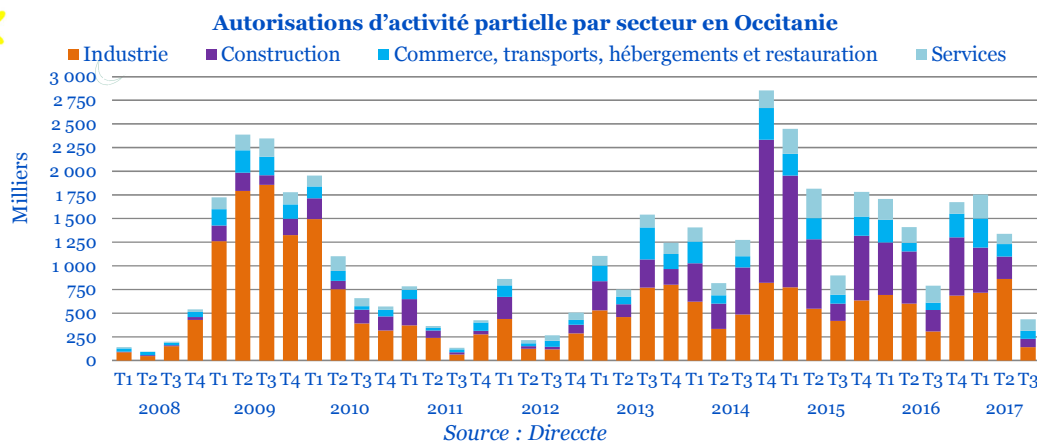
Activité partielle

Au 3^{ème} trimestre 2017, environ 440 000 heures d'activité partielle ont été autorisées pour les entreprises d'Occitanie. Ce nombre d'heures a diminué quasiment de moitié par rapport au même trimestre de l'année 2016.

Le secteur de l'industrie reste toujours le premier demandeur d'activité partielle, avec 140 000 heures même si le volume d'heures autorisées est en net recul par rapport à l'année précédente (soit une baisse de 53 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2016). Dans le tertiaire, les demandes d'autorisations avoisinent les 193 000 heures alors que dans la construction elles s'élèvent à 86 000 heures. La fin de l'épisode de grippe aviaire se caractérise par une forte baisse des demandes d'autorisations dans les industries alimentaires (-93 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2017).

Dans la construction, les demandes d'activité partielle ont fortement diminué (-63 % par rapport au 3^{ème} trimestre de 2016). Dans le tertiaire, les heures demandées baissent également mais plus modérément (-26 % sur un an).

Au 3^{ème} trimestre 2017, environ **440 000 heures d'activité partielle** ont été autorisées pour les entreprises d'Occitanie, quasiment deux fois moins par rapport au troisième trimestre 2016.



Même si les heures effectivement non travaillées seront probablement revues à la hausse, il semble que le volume consommé au troisième trimestre sera moins élevé que ce qui avait été consommé sur la même période l'année dernière. Actuellement, 210 000 heures ont été consommées au cours du 3^{ème} trimestre 2017 dont la moitié dans l'industrie. La construction et les services ont eu nettement moins recours au dispositif qu'en 2016.

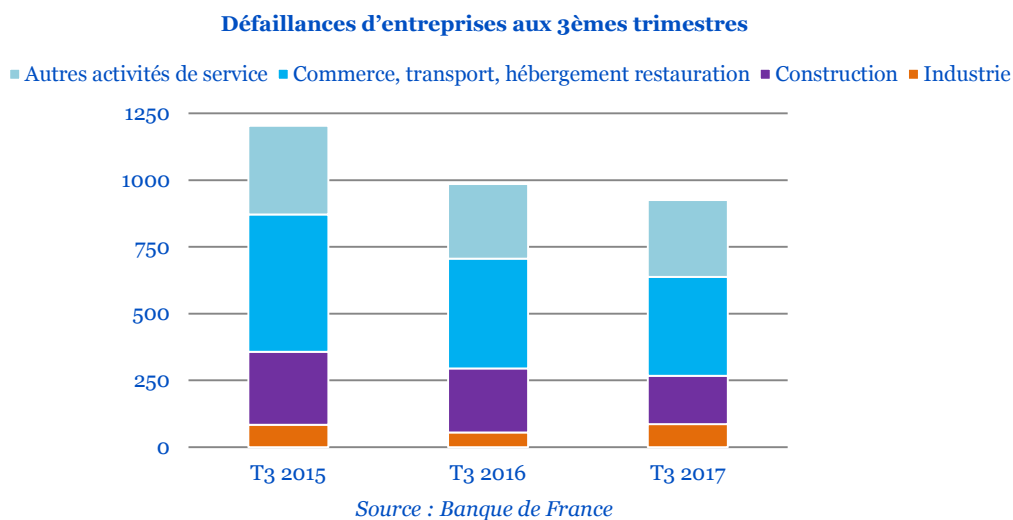
Au quatrième trimestre 2017, le nombre d'autorisations est sensiblement inférieur à celui de l'année dernière sur la même période avec une estimation à 1 000 000 heures. Elles diminuent très fortement dans la construction et le secteur des transports et entreposage et de façon plus modérée dans les autres secteurs d'activité.

Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic. Pour ce faire, les entreprises doivent déposer en DIRECCTE des demandes d'autorisations préalables qui peuvent s'utiliser sur plusieurs mois. Ensuite, si les heures ont effectivement été chômées, les entreprises en demandent l'indemnisation. Ainsi, il peut se passer plusieurs mois entre les demandes d'autorisations et les indemnisations. Il est donc délicat d'analyser en conjoncture l'activité partielle par le biais des indemnisations.

973 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Occitanie au 3^{ème} trimestre 2017, soit 9% des défaillances en France. Les défaillances d'entreprises ont encore sensiblement diminué ce trimestre : -4,5 % en un an, soit 46 dépôts de bilan de moins.

Défaillances d'entreprises

Avec 973 défaillances d'entreprises ce trimestre, la région représente 9,0% des défaillances d'entreprises françaises. Leur nombre diminue de 4,5% en un an. 18% des défaillances concernent le secteur de la construction au 3^{ème} trimestre (en baisse de 25% par rapport au 3^{ème} trimestre 2016). Les dépôts de bilan dans le commerce, réparation automobile, transports, hébergement et restauration, qui représentent près de 40% des défaillances enregistrées ce trimestre, diminuent de 9,8%.



Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

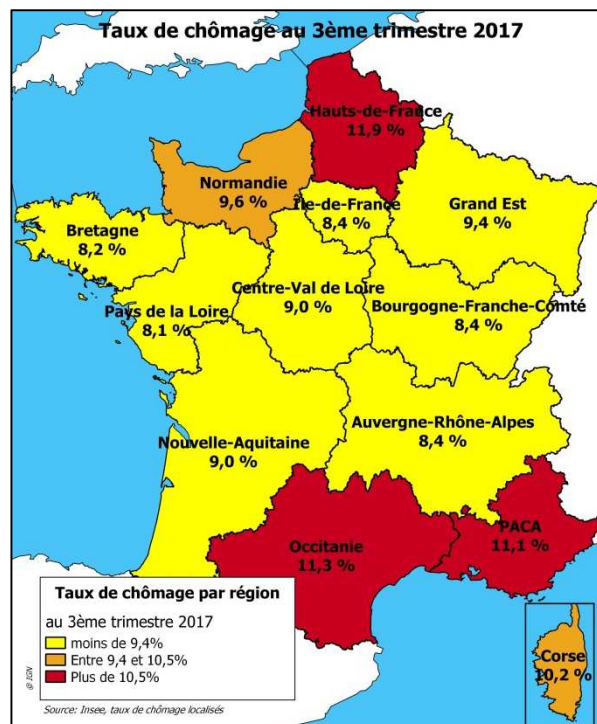
Le taux de chômage en Occitanie s'établit à 11,3% de la population active. Il progresse de 0,3 point ce trimestre mais diminue de 0,4 point sur un an.

Taux de chômage

Le taux de chômage dans la région s'établit à 11,3% de la population active. C'est le deuxième plus fort taux de métropole, derrière les Hauts-de-France (11,9%) et devant Provence-Alpes-Côte-d'Azur (11,1%). Il progresse ce trimestre de 0,3 point, plus vite qu'au niveau national (+0,2 point) et reste très nettement supérieur à celui-ci (9,4%). L'Occitanie est d'ailleurs la région où le taux de chômage augmente le plus ce trimestre. Sur un an, il diminue de 0,4 point, un peu plus vite qu'au niveau national (-0,3 point).

Taux de chômage :

Le taux de chômage est mesuré par l'Insee avec l'enquête Emploi. Il adopte la définition du chômage selon le bureau International du Travail (BIT), qui consiste à ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence, être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et avoir effectué des recherches actives d'emploi durant le mois précédent. L'Insee rapporte ensuite ce nombre de chômeurs avec la population active pour donner le taux de chômage.



Demande d'emploi

Fin septembre 2017, on dénombre 574 550 demandeurs d'emploi de catégorie ABC dans la région. Leur nombre a augmenté de 1,4% en trois mois et de 2,9% sur un an. C'est plus rapide qu'au niveau national (+1% en trois mois et 2,6% en un an). Les demandeurs d'emploi n'ayant eu aucune activité durant le mois de septembre sont plus nombreux ce trimestre dans la région (+0,9%), contrairement au niveau national (-0,2%). Ceux ayant eu une activité réduite augmentent plus rapidement encore (+2,1% par rapport à fin juin dans la région). L'augmentation de la demande d'emploi touche davantage les femmes que les hommes (+1,6% contre +1,1%). Les jeunes sont moins touchés par l'augmentation de la demande d'emploi que les seniors (-0,7% contre 1,5% pour les seniors). Par rapport à fin septembre 2016, moins de jeunes recherchent un emploi dans la région (-0,2%), mais la baisse est moins marquée qu'au niveau national (-0,7%). Enfin, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée progresse (+1,7% en trois mois) dans la région.

A fin septembre 2017, l'Occitanie compte 574 550 demandeurs d'emploi de catégories ABC. En trois mois, la demande d'emploi a augmenté de 1,4% dans la région. Au niveau national, elle augmente de 1% en trois mois.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégories ABC)

	nombre à fin septembre 2017	Évolution sur 3 mois	Évolution sur un an
Hommes	277 300	1.1%	1.6%
Femmes	297 250	1.6%	4.2%
Jeunes	15 150	0.7%	-0.2%
Seniors	145 830	1.5%	6.3%
DELD	251 290	1.7%	1.8%
Total	574 550	1.4%	2.9%

Source : Pôle Emploi

Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) :

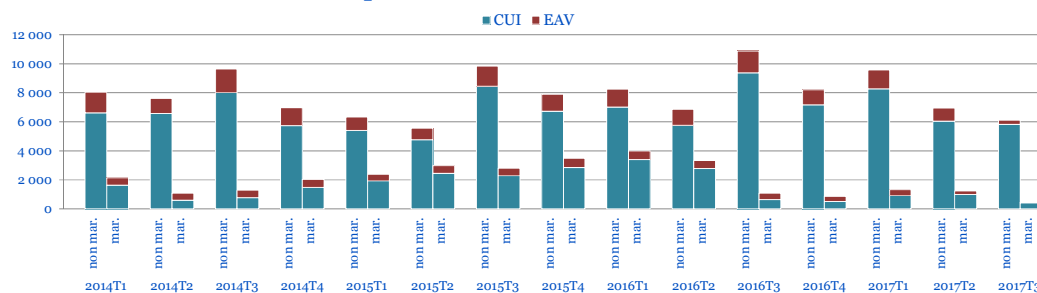
- ▶ Le nombre de demandeurs d'emploi résulte de l'inscription (obligatoire pour ceux qui souhaitent bénéficier de l'allocation chômage) des bénéficiaires à Pôle Emploi. Tout demandeur d'emploi ne remplit pas les conditions qu'exige le BIT pour être considéré chômeur. De même, un chômeur BIT peut choisir de ne pas passer par Pôle Emploi pour rechercher un emploi. Pôle emploi différencie différentes catégories de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'emploi durant le mois :
- ▶ La catégorie A regroupe les personnes sans emploi qui sont tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- ▶ Les catégories B et C regroupent les personnes ayant eu une activité réduite au cours du mois tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- ▶ Les catégories D et E regroupent les personnes non disponibles pour occuper un emploi (en formation ou en contrat aidé)

Les évolutions du taux de chômage et de la DEFM peuvent donc différer.

POLITIQUES D'EMPLOI :

Contrats uniques d'insertion (CUI)

Prescriptions de contrats aidés en Occitanie



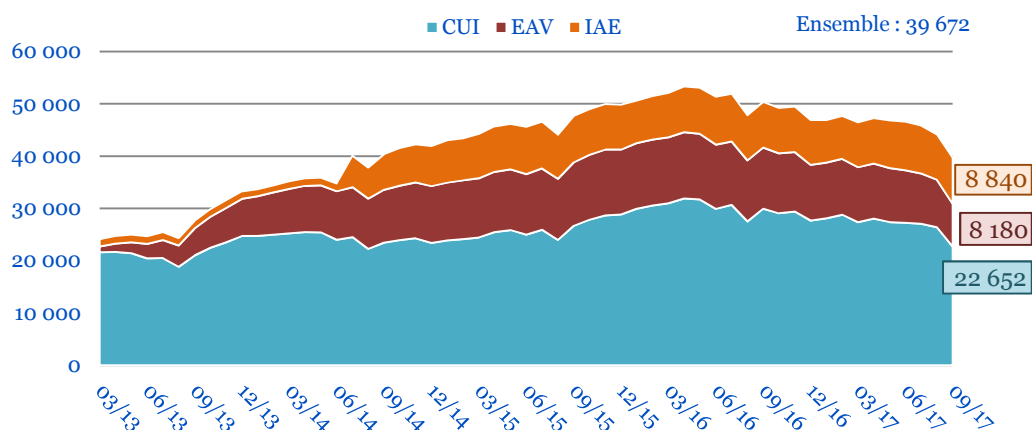
Source : Dares

Le nombre de prescriptions de CUI diminue de 37,6% au 3^{ème} trimestre 2017 par rapport au 3^{ème} trimestre 2016. 6 250 personnes se sont vues proposer un CUI ce trimestre, dont 5 830 dans le secteur non marchand, soit 93% des prescriptions. Les 2/3 des prescriptions de ce trimestre sont des renouvellements alors que 96% des prescriptions de CIE sont des contrats initiaux. Du fait de la baisse des prescriptions, le nombre de personnes en CUI à fin septembre diminue : -13,7% et 22 650 personnes en contrat.

Emplois d'avenir (EAv)

Le nombre de prescriptions d'EAv diminue très nettement ce trimestre (-83,7% avec 300 prescriptions). Les prescriptions d'EAv ce trimestre concernent presque intégralement le secteur non marchand : seuls 40 contrats prescrits ce trimestre relèvent du secteur marchand. En conséquence, le nombre de personnes en EAv fin septembre diminue : -16,9% avec 8 180 personnes en contrat.

Stock de contrats aidés en Occitanie



Source : Dares

Insertion par l'activité économique (IAE)

Le nombre de salariés de l'IAE croît légèrement : +1,1% en un an et concerne 8 840 personnes en Occitanie. Au total, dans la région, à fin septembre 2017, 39 670 personnes sont concernées par un contrat soutenu par l'État, nombre en baisse de près de 21% en un an.

Le contrat unique d'Insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand.

L'emploi d'avenir est une autre forme de contrat aidé destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur lieu d'habitation. Il a pour objectif de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Enfin, **l'insertion par l'activité économique** est un accompagnement dans l'emploi proposé par certaines structures spécialisées à des personnes très éloignées de l'emploi pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

CHIFFRES CLES DE LA REGION OCCITANIE

Population

	Occitanie	France métropolitaine
Population en 2014	5 730 753	64 027 958
Population en âge de travailler (15-64 ans)	3 562 653	40 571 372
Population active	2 573 165	29 857 720
de 15 à 24 ans	267 936	3 225 331
de 25 à 49 ans	1 599 104	18 772 466
de 50 ans à 64 ans	706 125	7 859 923
Taux d'activité	72,2%	73,6%
taux d'emploi	61,2%	63,7%
Taux de chômage (RP)*	15,2%	13,5%

Source : Insee, recensement de la population 2014, exploitation principale

* **Le taux de chômage au sens du recensement** est mesuré à partir des déclarations des personnes interrogées lors du recensement de la population. Il ne correspond pas à la définition du taux de chômage au sens du BIT. De manière générale, le chômage au sens du recensement est surévalué par rapport à celui du BIT.

Revenus / pauvreté

	Revenu disponible médian par UC	Allocataires du RSA
Occitanie	19 192 €	246 299
France métropolitaine	20 328 €	2 223 555

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2015 (données provisoires)

Emploi (en milliers)

	Salarié	Non salarié	Emploi total
Occitanie	1 918,6	313,5	2 232
France métropolitaine	23 974	2 767	26 741

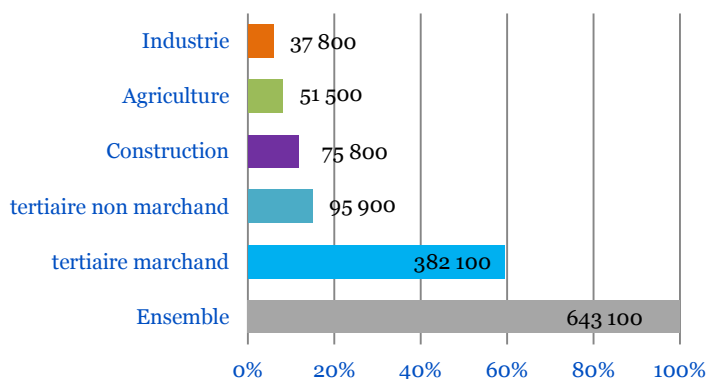
Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2015 (données provisoires)

Produit intérieur Brut en 2014

	Par habitant	Par emploi	En volume	Rang
Occitanie	26 705 €	69 086 €	154 Md€	5ème
France métropolitaine	32 736 €	78 678 €	2 099 Md€	///

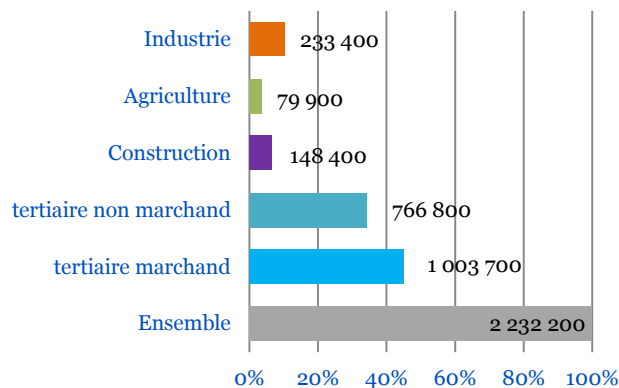
Source : Insee, comptes nationaux, données provisoires

Établissements actifs de la région



Source : Insee, Clap 2015

Emploi total de la région



Source : Insee, Estel 2015, données provisoires